



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 juillet 2019
19 heures 00

CC/AS

N° 002442

Finances - Budget
Ville 2019 - Décision
Modificative n° 1

Affiché le :

Le mardi 23 juillet 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 17 juillet 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Emilie SIAS est nommée Secrétaire.

Madame le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de procéder à l'ajustement des crédits prévisionnels au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.

Les principaux ajustements sont :

En Section de Fonctionnement

- A l'intégration des recettes de fiscalité et des dotations compensatrices notifiées sur l'état 1259 après le vote du BP.
- A l'augmentation du montant du prélèvement au titre du FPIC.
- A de nouvelles dépenses au chapitre 011, issues de projets portés après le vote du budget primitif.
- A l'augmentation du virement à la section d'investissement pour équilibrer les dépenses d'investissement supplémentaires.

En section d'investissement :

- Opérations réelles, augmentation et diminution des crédits votés sur certaines opérations.
- Opérations d'ordre, ajout des crédits nécessaires en dépenses et recettes afin de pouvoir passer les écritures de cession de la parcelle CN023.

VOTES POUR : 26

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 1

Dépenses réelles de fonctionnement	Montant	Recettes réelles de fonctionnement	Montant
Chap. 011 Compte 617	+ 4 600,00	Chap. 73 Compte 73111	-3 067,00
Chap. 011 Compte 6226	+ 10 000,00	Chap. 74 Compte 74834	-3 561,00
Chap. 011 Compte 6227	+ 10 000,00	Chap. 74 Compte 74835	+ 143 535,00
Chap. 014 Compte 739223	+ 4 250,00		
TOTAL	+ 28 850,00	TOTAL	+ 136 907,00
Dépenses d'ordre de fonctionnement	Montant	Recettes d'ordre de fonctionnement	Montant
Chap. 023	+ 108 057,00		
TOTAL	+ 108 057,00		
Total section de fonctionnement	+ 136 907,00	TOTAL	+ 136 907,00

Dépenses réelles d'investissement	Montant	Recettes réelles d'investissement	Montant
Programme 1901 Travaux sur bâtiments	+ 51 400,00		
Programme 1903 - Installation Chauffage/Clim	+ 20 000,00		
Programme 1907 - Réhabilitation bât. Carnot	+ 59 500,00		
Programme 2089 - Amgt place Bouquerie	- 50 000,00		
Programme 2090 - Amgt rond-point Marie Blachère	+ 30 000,00		
Programme 2091 - Aménagement parking Santoni	+ 37 000,00		
Programme 2092 - Renaturation parking Calavon	- 26 000,00		
Programme 5001 - Eq. sportifs (stand de tir)	+ 50 000,00		
Programme 6000 - Musée	+ 4 300,00		
Programme 9400 - Réserve foncière	- 68 143,00		
TOTAL	+ 108 057,00	TOTAL	

Dépenses d'ordre d'investissement	Montant	Recettes d'ordre d'investissement	Montant
Chap. 041 Compte 204412	+ 8 415,00	Chap. 041 Compte 2111	+ 8 415,00
		Chap. 021	+ 108 057,00
TOTAL	+ 8 415,00		+ 116 472,00
Total section d'investissement	+ 116 472,00	Total section d'investissement	+ 116 472,00

**A L'UNANIMITE
LE CONSEIL MUNICIPAL**

Approuve la décision modificative n° 1 du budget principal 2019 telle que présentée ci-dessus.

Autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**